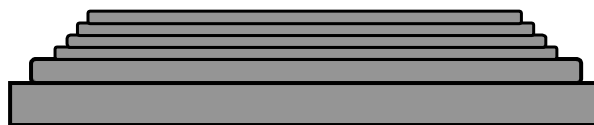




RÈGLES PLATEAU I.S.S.F.

FOSSE – SKEET – DOUBLE TRAP

FOSSE équipe mixte



EDITION 2024

Fédération Française de Tir 38 Rue Brunel 75017 PARIS Tél. : +33 (0)1 58054545 Fax : +33 (0)1 55379993

Vous pouvez consulter la dernière version de ce document sur le site : <http://www.fftir.org>



Sommaire

9.21 EQUIPE MIXTE EN FOSSE OLYMPIQUE

Les finales peuvent avoir lieu, soit sur un stand dédié aux finales et qui n'a pas été utilisé pendant les qualifications, soit sur un stand déjà utilisé pendant les qualifications.

9.21.1 GENERALITES

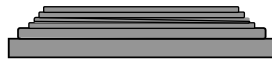
- a) Les équipes mixtes sont composées de deux athlètes, un homme et une femme de la même nation. Les deux équipiers doivent porter les mêmes tenues aux couleurs nationales et l'identification.
- b) Les Nations peuvent inscrire au maximum 2 équipes dans un Championnat par équipe mixte, conformément aux Règles Générales de l'ISSF.
- c) Les membres des équipes peuvent être changés par d'autres athlètes inscrits dans le Championnat mais pas après 12:00 le second jour de la compétition individuelle précédant le jour de la compétition par équipe.
- d) L'épreuve par équipe mixte se déroule en deux phases : qualification et finale.

9.21.2 QUALIFICATIONS

- a) Les qualifications se dérouleront conformément aux règles et procédures de l'ISSF pour l'épreuve de fosse olympique (section 9.8).
- b) La composition des planches sera faite par un tirage au sort aléatoire. Les deux membres d'une même équipe doivent être positionnés pour tirer l'un à côté de l'autre dans la même planche, avec l'homme tirant en premier et la femme en second. Des équipes d'une même nation ne doivent pas être dans la même planche. Les athlètes porteront le même dossard que celui qu'ils portaient dans l'épreuve individuelle.
- c) Chaque membre de l'équipe tirera 75 plateaux, en 3 séries de 25 plateaux chacune (3 séries x 25 plateaux = 75 plateaux x 2 athlètes = un total de 150 plateaux pour chaque équipe).
- d) A l'issue des qualifications, le classement des équipes sera obtenu en combinant les résultats des 2 membres de chaque équipe (1 homme & 1 femme) $75 \times 2 = 150$ (selon la règle ISSF 9.14.5.1 pour le plateau).
- e) Les 4 équipes les mieux classées à l'issue des qualifications et d'éventuels barrages seront qualifiées pour les finales (Tour 1 et Tour 2).
- f) Toute égalité pour les places 1 à 4 donnera lieu à shoot-off, comme spécifié à la règle 9.15.2.3.
- g) Après la phase de qualification et les éventuels barrages, de nouveaux dossards (1^1-1^2 , 2^1-2^2 , 3^1-3^2 , 4^1-4^2) seront donnés aux quatre meilleures équipes qualifiées.
- h) Le classement des équipes à égalité pour la cinquième place et après n'ayant pas donné lieu à shoot-off sera établi sur la base des règles ISSF 9.14.5.1 & 9.15.3.4. régissant les épreuves plateau.

9.21.3 PROCEDURES POUR LES BARRAGES APRES QUALIFICATION

- a) Les positions initiales pour les barrages entre équipes à l'issue des qualifications seront fonction du classement obtenu (l'équipe la mieux classée tirera en premier, suivi par celle(s) moins bien classée(s)).
- b) Les positions initiales pour les barrages entre équipes à égalité parfaite ou égalités ne pouvant être rompues par la règle du comptage inverse, seront attribuées après tirage au sort.
- c) Avant les barrages, les athlètes observeront les plateaux (Règle 9.15.2.3) et feront un essai de fusil.
- d) Chaque entraîneur/officiel d'équipe doit désigner quel membre de l'équipe (homme ou femme) tirera en premier et celui qui tirera en second. L'ordre pour tirer entre les deux membres de chaque équipe (comme décidé par l'entraîneur/officiel de l'équipe) doit rester le même tout au long du barrage.
- e) Les athlètes de l'équipe la mieux classée, dans l'ordre désigné par l'entraîneur/officiel de l'équipe, doivent se tenir derrière le poste 1. L'athlète désigné pour tirer en premier (homme ou femme) doit tirer un plateau régulier suivi par le second membre de l'équipe qui doit aussi tirer un plateau identique. Les athlètes de(s) l'autre(s) équipe(s) doivent ensuite faire de même et chacun tire un plateau identique. La ou les équipe(s) avec le moins de plateaux cassés, à l'issue des 2 tirs ($1+1=2$) seront éliminée(s) et prendront la moins bonne place.



- f) Si les égalités ne sont pas rompues, la même procédure continuera au poste suivant. Les athlètes (ceux qui tireront en premier et ceux qui tireront en second) resteront les mêmes tout au long du barrage, comme indiqué en d) ci-dessus.
- g) Si les égalités subsistent, les barrages continuent aux postes suivants, jusqu'à ce que les égalités soient rompues.
- h) Le temps limite de préparation est de 12 secondes, contrôlé par un chronomètre électronique commandé par un arbitre sélectionné parmi ceux de la compétition.
- i) S'il y a plusieurs barrages, ceux de la plus basse position seront tirés en premier.

9.21.4 FINALE

- a) La finale se déroule en deux parties, comprenant la « Petite Finale » (tour 1) pour décider de la médaille de bronze et la « Grande Finale » (tour 2) pour décider des médailles d'or et d'argent.
- b) Petite Finale
Elle oppose les équipes en position 3 et 4 à l'issue des qualifications et d'éventuels barrages.
- c) Grande Finale
Elle oppose les équipes en position 1 et 2 à l'issue des qualifications et d'éventuels barrages.
- d) La Petite Finale doit être tirée en premier, suivie de la Grande Finale.
- e) Les Petites et Grandes Finales 2 doivent se dérouler sur le Stand Finale.

9.21.4.1 Déroutement des finales pour les équipes mixtes en fosse olympique

- a) Les positions de départ en finale des équipes mixte en fosse olympique sont données par leur numéro de dossard qui dépendent de leur classement à l'issue des qualifications et des éventuels barrages après qualification (les membres de l'équipe avec le numéro de dossard le plus bas débiteront respectivement aux postes 1 et 2, et ceux de l'équipe avec le numéro le plus haut aux postes 3 et 4).
- b) Avant de commencer, les athlètes seront autorisés à faire les tirs d'essais uniquement (« flambage »). Les plateaux auront déjà été montrés à l'ensemble des quatre équipes qualifiées en finale.
- c) Le temps limite de préparation est de 12 secondes à chaque poste, contrôlé par un chronomètre électronique commandé par un arbitre sélectionné parmi ceux de la compétition.
- d) Les 2 équipes mixtes (composées de 4 athlètes) partiront de « 0 » et la compétition se déroulera sur les postes 1, 2, 3, 4 et 5, jusqu'à ce que chaque membre de chaque équipe ait tiré 25 plateaux et l'équipe avec le score combiné le plus élevé sera la gagnante.
- e) S'il y a égalité, alors l'équipe gagnante sera désignée après barrage (voir Règle 9.21.3.e)

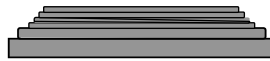
9.21.4.2 Procédures des barrages en finale

- a) Les positions de départ en cas de barrage lors des finales Parties 1 et 2 seront données par le numéro de dossard de chaque équipe. L'équipe avec le numéro de dossard le plus bas tirera la première, suivie par la seconde.
- b) Les athlètes de chaque équipe mixte tireront dans l'ordre des dossards, l'un derrière l'autre. Cet ordre devra rester le même tout au long du barrage.
- c) Le barrage commencera au poste 1.
- d) Les athlètes de l'équipe mixte avec le numéro de dossard le plus bas doivent se tenir derrière le poste 1 et tirer chacun un plateau régulier. Les athlètes de(s) l'autre(s) équipe(s) doivent ensuite faire de même. L'équipe avec le plus grand nombre de plateaux cassés après 2 tirs (1+1=2) sera la gagnante. Si l'égalité persiste, la même séquence sera répétée sur le poste 2. (voir §.9.21.3.f et g)
- e) Le temps limite de préparation est de 12 secondes, contrôlé par un chronomètre électronique commandé par un arbitre sélectionné parmi ceux de la compétition.
- f) Les plateaux ne sont pas montrés et il n'y a pas de flambage.

9.21.4.3 PROCEDURES EN FOSSE OLYMPIQUE EQUIPES MIXTES

9.21.4.3.1 Temps mort

Lors des finales (Petites et Grandes), tandis que la compétition se déroule, les entraîneurs/officiels



d'équipes, sans déranger les athlètes, peuvent demander au Membre du Jury en charge de la finale, un (1) temps mort pour une durée maximale d'une (1) minute.

Le membre du Jury en charge pourra alors, lorsque ce sera au tour de l'athlète de cette équipe de tirer, sans perturber la procédure de tir, décider quand arrêter le tir et autoriser l'entraîneur/officiel de l'équipe d'approcher et de parler à ses athlètes, au poste de tir. Les autres Entraîneurs/officiels d'équipe pourront, pendant ce temps, également s'approcher et parler à leurs athlètes sans perdre l'opportunité d'un temps mort. Le membre du Jury en charge doit contrôler le temps.

9.21.4.3.2 Reporting Times et contrôle des cartouches

- a) Les membres des quatre (4) équipes qualifiées pour la finale ou leurs représentants (entraîneurs ou officiels d'équipes) doivent se présenter au stand finale (dans la zone prévue) pour le contrôle des cartouches au moins **30 minutes** avant l'heure programmée de début de la Petite Finale. C'est à ce moment que le Jury donnera leurs dossards à tous les athlètes des quatre équipes qualifiées.
- b) Le Jury du contrôle des équipements donnera les instructions aux membres de chacune des équipes ou à leurs représentants (entraîneurs ou officiels d'équipes) de déposer toutes leurs cartouches dans des boîtes numérotées (correspondantes à leurs numéros de dossards de leur équipe). Le Jury du contrôle des équipements prélèvera des cartouches pour vérification et scellera les boîtes en présence des membres des équipes ou de leurs entraîneurs ou officiels et procédera aux contrôles. Le contrôle des cartouches doit être terminé avant la présentation des athlètes.
- c) Les membres des équipes mixtes qualifiées doivent se présenter au stand finale 15 minutes avant le début de la Petite Finale, pour les préliminaires et la présentation.
- d) Aucun supplément de cartouches ne doit être introduit dans la zone des finales.
- e) Une pénalité de deux (2) plateaux cassés sera déduite du score de la première série du premier athlète, si toutes les cartouches d'une équipe ne sont pas apportées 30 minutes avant le début de la Petite Finale. Toute équipe qui ne sera pas présente au moment de la présentation ne sera pas autorisée à participer à la finale et se verra attribuer la quatrième place (si c'est en Petite Finale) ou la seconde (si c'est en Grande Finale).

9.21.4.3.3 Observation des plateaux – Présentation – Flambage

- a) Après s'être présenté au stand finales, les athlètes des équipes qualifiées pour la Petite Finale seront autorisés à prendre leurs cartouches de leurs boîtes (les athlètes pour la Grande Finale ne seront pas autorisés à ce stade à prendre leurs cartouches). Puis, toutes les quatre (4) équipes qualifiées seront invitées à rejoindre les postes de tir pour des exercices de visée et l'observation des trajectoires des plateaux (pas de tirs d'essai).
- b) Tous les membres des équipes qualifiées pourront observer les plateaux.
- c) Après les exercices de visée et l'observation des plateaux, les équipes qualifiées pour la Grande Finale (tour2) seront invitées à s'asseoir dans la zone prévue à cet effet. Les athlètes des équipes qualifiées pour la Petite Finale (tour 1) en compagnie de leurs entraîneurs ou officiels d'équipe, se rassembleront dans une zone prévue sur le côté du stand, dans l'attente d'être appelés pour la présentation. Les équipes s'aligneront dans l'ordre des numéros de dossards. Les équipes qualifiées pour la Petite Finale entreront dans la zone de présentation (les athlètes féminins en premier, les hommes en second) suivis par leurs entraîneurs ou officiels d'équipe et le commentateur les présentera aux spectateurs. Les équipes doivent rester face au public jusqu'à ce qu'elles aient été toutes présentées, y compris le membre du Jury en charge et l'arbitre principal qui doivent se mettre entre les deux équipes.
- d) Les équipes s'aligneront dans l'ordre des numéros de dossards, dans l'ordre suivant :

Athlète féminin – athlète masculin – Entraîneur/Officiel d'équipe
- e) Le membre du Jury en charge doit s'assurer que les équipes sont placées dans le bon ordre.
- f) La Finale se déroulera dans l'ordre précisé dans la règle 9.21.1.d).
- g) Il sera noté qu'après l'achèvement de la Petite Finale, les athlètes pour la Grande Finale prendront leurs cartouches de leurs boîtes. Les finalistes, leurs entraîneurs ou officiels d'équipe, le membre du Jury en charge et l'arbitre principal seront présentés comme spécifié au §d) ci-dessus. Après la présentation, les athlètes rejoindront leurs postes pour les tirs d'essai, après quoi la finale pourra commencer.
- h) A la fin de la finale, les médaillés d'or, d'argent et de bronze sont rassemblés par le membre du Jury en charge, sur le terrain de la finale pour les photos officielles et les annonces.

**9.21.4.3.4 Musique et soutien du public**

Pendant les finales, de la musique doit être diffusée. Le Jury approuvera les œuvres sélectionnées. Une ambiance enthousiaste de la part du public est encouragée et recommandée pendant les épreuves.

9.21.4.3.5 Mauvais fonctionnements durant les finales (Petite et Grande)

- a) Si l'arbitre décide qu'un fusil défectueux, ou qu'un mauvais fonctionnement d'un fusil ou d'une cartouche, n'est pas imputable à l'athlète, il doit être accordé pas plus de trois (3) minutes à l'athlète pour réparer son arme ou obtenir un autre fusil approuvé, ou remplacer ses cartouches. S'il ce n'est pas possible en moins de trois (3) minutes, l'athlète (équipe mixte) doit se retirer. Quand le mauvais fonctionnement est réparé, la finale doit continuer.
- b) Si le retrait d'une équipe survient au cours d'une Petite ou Grande Finale, l'équipe restante doit être déclarée vainqueur.
- c) Une équipe mixte peut bénéficier au maximum de deux (2) mauvais fonctionnements pendant une finale, y compris tout barrage, qu'il y ait eu ou non tentative pour repérer le dysfonctionnement.
- d) Tous plateaux réguliers pour lesquels d'autres dysfonctionnements surviendraient seront déclarés « manqué », que l'athlète ait ou non tenté de tirer.

9.21.4.3.6 Réclamation pendant finale (Petite ou Grande)

- a) Si un athlète conteste une décision de l'arbitre concernant un plateau « Touché », « Manqué », « No Target » ou « Irrégulier », il doit agir immédiatement avant que l'athlète suivant ne tire, en levant un bras et en disant « Réclamation ».
- b) L'arbitre doit alors arrêter temporairement le tir et après avoir écouté les explications des arbitres assistants, prendre sa décision. Aucune réclamation ne sera acceptée après que l'athlète suivant est tiré.
- c) Toute autre réclamation par l'athlète ou l'entraîneur sera traitée immédiatement par le Jury de réclamation des Finales. La décision du Jury des réclamations en finales est définitive et sans appel.
- d) Si une réclamation en finale pour toute raison autre que les décisions de l'arbitre concernant les plateaux « touché », « manqué », « no target » ou « irrégulier » est rejetée, une pénalité de deux (2) points doit être appliquée aux deux (2) derniers plateaux « touché » de l'athlète (équipe mixte).

9.21.4.3.7 Couleurs des plateaux

Phase de qualification : plateaux normaux

Finale : plateaux flash

9.21.4.3.8 Cas irréguliers ou contestables

- a) Les Règles Techniques Générales seront appliquées aux situations non mentionnées dans les paragraphes précédents.
- b) Les situations non prévues ou sujettes à contestations seront déclinées par le Jury en accord avec les Règles Techniques Générales ou autre règle s'appliquant à chaque événement.